

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MARS 2019

Présents : Philippe Rose ; Laurence Giraud ; André Berthomier ; Thierry Rolle Milaguet ; Christiane Desnoëlle ; Christophe Souchaud ; Liliane Querrioux ; Laurent Vachon ; Géraldine Levesque ; Emmanuel Brugier ; Annie Desbordes ; Jean Charry & Coralie Deport

Secrétaires : Annie Desbordes & Laurence Giraud

Absents excusés : Jacques Dazas & Gildas Raffin

Pouvoirs : - Gildas RAFFIN donne pouvoir à André BERTHOMIER
- Jacques DAZAS donne pouvoir à Liliane QUERRIOUX

Prochaine réunion : Mardi 23 avril 2019 à 20h30.

ORDRE DU JOUR**1. ASSAINISSEMENT**

- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018

=> Le CM vote le compte administratif 2018 à l'unanimité des membres présents.

- VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018

=> Le CM vote le compte de gestion 2018 à l'unanimité des membres présents.

- VOTE DE L'AFFECTION DES RÉSULTATS

=> Le CM vote à l'unanimité des membres présents.

- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

=> Le CM vote le budget primitif à l'unanimité des membres présents.

- VOTE DE LA DUREE DES AMORTISSEMENTS

=> Le CM vote à l'unanimité des membres présents.

- VOTE DE L'ADMISSION EN NON-VALEURS

=> Le CM vote à l'unanimité des membres présents.

2. BUDGET COMMUNE

- VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018.

=> Le CM vote le compte administratif 2018 à l'unanimité des membres présents.

- VOTE DU COMPTE DE GESTION 2018

=> Le CM vote le compte de gestion 2018 à l'unanimité des membres présents.

- VOTE DE L'AFFECTION DES RÉSULTATS

=> Le CM vote l'affectation des résultats à l'unanimité des membres présents.

- VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DE L'ETAT DES 3 TAXES 2019

=> Le CM vote le taux des 3 taxes pour 2019 sans augmentation, à l'unanimité des membres présents.

- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2019

=> Le CM vote le budget primitif 2019 à l'unanimité des membres présents.

3. PARC EOLIEN DES TERRAGES A PLAISANCE : AVIS SUR LE PROJET

Le CM vote : 8 contre et 7 abstentions.

4. PRIVATISATION DES BARRAGES HYDROELECTRIQUES

Le CM vote à l'unanimité pour la Motion « contre la privatisation ».

5. CCVG : SIGNATURE DU PROCES-VERBAL DE MISE A DISPOSITION DE VOIRIES D'INTERET COMMUNAUTAIRE

=> Le CM vote : 2 abstentions & 13 pour.

6. CCVG : SIGNATURE DE LA CONVENTION POUR LA FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE.

=> Le CM vote à l'unanimité.

7. VENTE DU TERRAIN SIS « LA FONT GUILLAUD »

L'entreprise Magnon achète le terrain « la font guillaud » 3€ le m² soit 15 099€ Ttc

=> Le CM donne un avis favorable à l'unanimité.

8. QUESTIONS DIVERSES

a) Décision soutien recours CCVG : Actif/passif ex Communauté de Communes de Chauvigny

b) Courrier Directrice Office de Tourisme

c) Comité Éthique France Énergie Éolienne

d) Boulangerie

SITUATION FINANCIÈRE

Entrées	306 847,13 €
Recettes	154 274,38 €
Dépenses	149 740,58 €
Solde	311 380,93 €